

Réforme des CCI : la mutualisation est en marche

C'est donc acté depuis le mois de juillet par les parlementaires. La réforme du réseau consulaire des CCI renforcera en priorité l'échelon régional. Dès janvier 2011, la chambre régionale définira la stratégie économique du réseau champardennais et redistribuera aux chambres territoriales les ressources fiscales des entreprises.

Toutefois, le réseau consulaire des CCI de Champagne-Ardenne a déjà anticipé la mutualisation des certains moyens et de certains effectifs que requiert une telle réforme en profondeur.

« CCI International Champagne-Ardenne » est l'exemple même de cette anticipation. Il fédère les possibilités d'exportation des PME-PMI de la région Champagne-Ardenne. Ce service s'attache donc les sept conseillers de développement international des cinq CCI de la région. En mutualisant ses moyens de diagnostic, de prospection et

de veille, CCI International renforce l'assistance de ses conseillers auprès des exportateurs.

Dès à présent, il s'agit de mutualiser au niveau régional les services et les applications informatiques, les services comptabilité, finances, achats et juridique, les services ressources humaines et les actions de communication.

L'informatique

La mutualisation est en cours avec le recrutement d'un directeur régional des services informatiques. Il aura trois années pour réaliser directement et complètement la mutualisation des services informatiques des cinq CCI territoriales de Champagne-Ardenne.

Comptabilité, finances et achat

Une pré-mutualisation est en cours avec le recrutement d'un directeur régional admi-

nistratif et financier qui se chargera très progressivement de la mutualisation complète. En matière d'achat, il est prévu de créer un groupement d'achats des cinq CCI territoriales de Champagne-Ardenne.

Les ressources humaines

Au cours du 1^{er} trimestre 2011, la CRCI doit recruter un directeur régional des ressources humaines qui se chargera progressivement d'harmoniser toutes les politiques de la gestion et de la formation des personnels des cinq chambres territoriales.

La communication

Pour l'heure, chaque chambre consulaire conserve son autonomie en la matière, tout en s'intégrant à un plan régional de communication.

Mode d'emploi des prochaines élections consulaires

Les électeurs ressortissants de la CCI des Ardennes pourront voter sur Internet ou sur tout autre réseau accessible depuis leur bureau ou leur domicile, entre le 25 novembre et le 8 décembre 2010 à 12h00.

Chaque électeur recevra les instructions nécessaires par voie postale afin de voter rapidement, avec un minimum d'imprimés et en toute confidentialité et cela à l'aide d'un système entièrement sécurisé. Les électeurs après s'être identifié, exprimeront leurs suffrages et les valideront au moyen des instruments d'authentification qui leur seront attribués.

Cinquante-sept CCI - dont les cinq de la Région Champagne-Ardenne - ont choisi cette procédure. Quelque 1,2 million d'électeurs représentant 60% du corps électoral national pourront participer ainsi au scrutin du 8 décembre 2010.

Ces électeurs recevront simultanément le matériel de vote par correspondance et pourront, s'ils ne possèdent pas d'ordinateur, adresser leur vote à la Préfecture des Ardennes par voie postale.

Les 30 membres de la CCI des Ardennes seront donc répartis comme suit :

Attribution	Industrie		Commerce		Services		Total
	0 à 19	>20	0 à 19	>20	0 à 19	>20	
CCIT + CCIR	2	2	1	1	1	2	9
CCIT + suppl CCIR	2	2	1	1	2	1	9
CCIT	3	4	3	1	1		12
Total	7	8	5	3	4	3	30

Pour qui voter ?

- Les électeurs de la CCI des Ardennes devront élire 30 membres titulaires.
- Le scrutin à un tour est majoritaire et plurinominal.
- Chaque électeur votera pour élire les membres de la sous-catégorie professionnelle à laquelle son entreprise est rattachée (se reporter au N°34 d'Ardenne Economique, page 8).
- La CCI des Ardennes est composée de 30 membres dont 9 siégeront également à la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale (CCIR).
- De plus, 9 membres de la CCI des Ardennes seront également élus (dans les mêmes sous catégories ou catégories que les précédents) afin de pallier les vacances éventuelles de sièges à la CCIR.



Nicolas Bouzou intervient souvent à la radio et à la télévision. Il est également le fondateur et le directeur d'Asterès, une société d'analyses et de prévisions économiques. Il est aussi chargé de cours de droit des affaires et de management à Paris II-Assas.

Conférence sur les Ardennes à l'horizon 2020

Le 20 septembre dans les locaux de la CCI des Ardennes, l'assemblée générale de restitution de l'étude prospective d'Ardennes 2020 recevait le conférencier Nicolas Bouzou.

Nicolas Bouzou est l'auteur du « Petit précis d'économie appliquée à l'usage du citoyen pragmatique » (éd. Eyrolles, 2007) et dernièrement d'un essai très remarqué « Le capitalisme idéal » (éd. Eyrolles, 2010).

C'est un état des lieux de ce système économique dans le monde qui préconise « un capitalisme contemporain plus éthique, plus solidaire et plus juste ».

Quant à la sortie de crise, Nicolas Bouzou l'analyse ainsi : *« En 2010, nous attendons une reprise extrêmement molle pour trois raisons.*

Une double crise économique et bancaire affecte le potentiel productif d'un pays, notamment en raison des défaillances d'entreprises qu'elle provoque.

L'augmentation du chômage dans les pays de l'OCDE pénalisera la consommation des ménages, surtout dans un contexte où les prix devraient cesser de reculer et donc, de soutenir le pouvoir d'achat.

Enfin, la contribution de la politique économique à la croissance devrait être moins importante en 2010.

L'aggravation de la situation des finances publiques exige un retrait progressif des plans de relance des deux côtés de l'Atlantique ».